

CHAMPIONNAT PECHE MIXTE R1 NEVERS 17 & 18 Septembre 2023



*Epreuve devant respecter le
règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Mesdames, Messieurs les compétiteurs

C'est avec un grand plaisir que nous allons vous accueillir en terre Nivernaise Agglomération Nevers pour le championnat R1 de pêche mixte les 17 et 18 Septembre 2023

L'équipe du CD 58 met tout en œuvre pour que ce championnat soit une réussite

Je remercie les APPMA qui nous donnent les autorisations pour effectuer la compétition sur leurs lots de pêche

Je remercie d'avance les bénévoles

Que le meilleur gagne et que ce championnat soit une réussite

Le Président

Philippe LAUMAIN

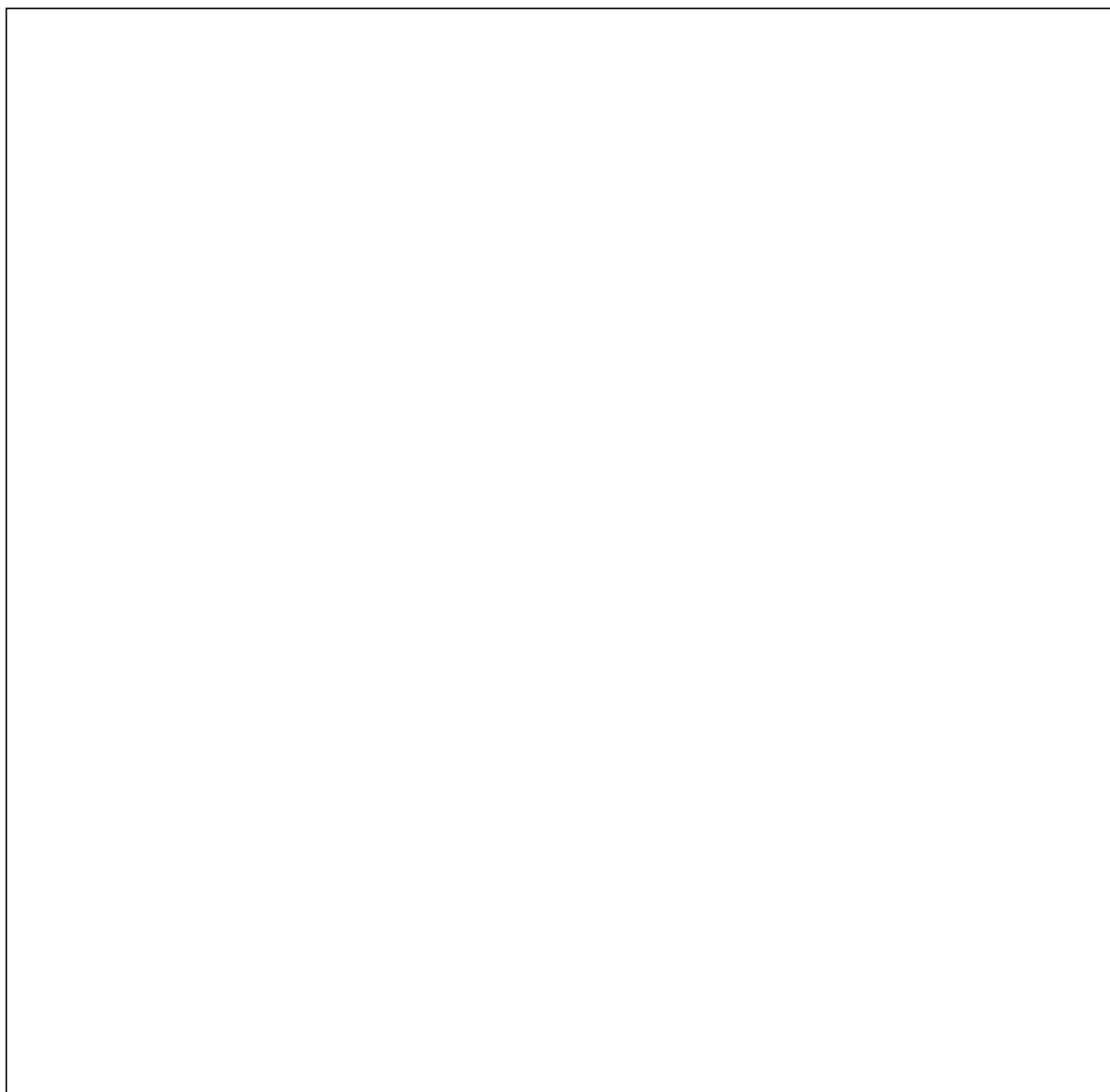
Infos SITE et SECTEURS

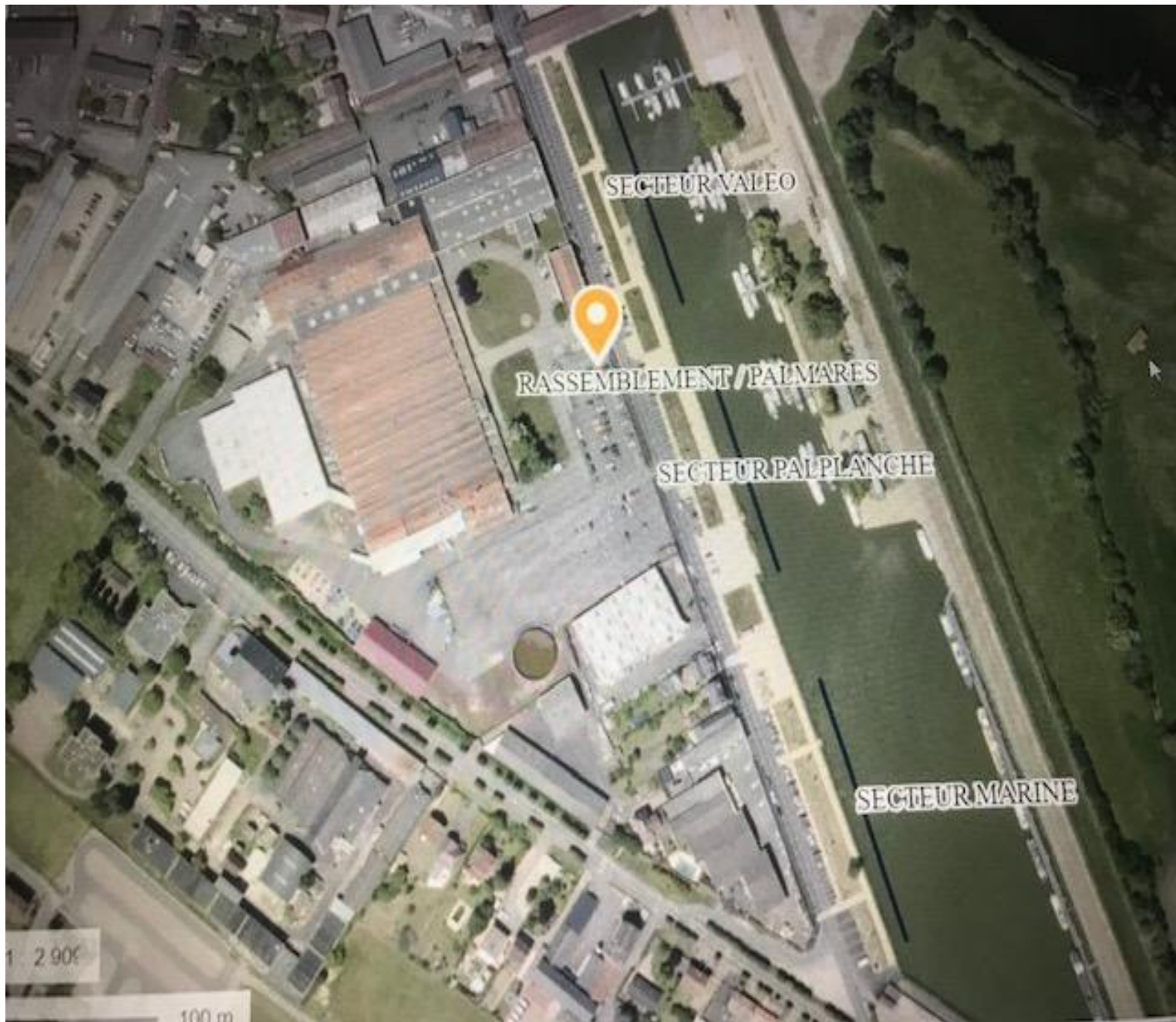
Poissons dominants	CHATS -BREMES – TANCHES – GARDONS - ABLETTES
---------------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	VALEO		NON
Secteur B	PALPLANCHE		NON
Secteur C	LA MARINE		NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	2.20	NUL
Secteur B	1.90	NUL
Secteur C	1.90	NUL





BASSIN DE LA JONCTION NEVERS

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13 M	ANGLAISE 8 M
Amorce	15 L	Amorce tamisée terre comprise
Esches totales	2L	MAXI
Fouillis	½ L MAXI	
Vers de vase	0.25 Grs	Pour l'hameçon
Vers de terre	0.5 L	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	9 H 30	6 H 15	PLACE DONNEE A 12 H00
Tirage au sort	10 H 00	6 H 20	/
Entrée dans les box	10 H 30	6 H 30	13 H 00
Début des contrôles (*)	12 H 30	7 H 30	14 H 00
Amorçage	13 H 20	8 H 20	14 H 50
Début de la manche	13 H 30	8 H 30	15 H 00
5 minutes	16 H 25	11 H 25	17 H 55
Fin de la manche	16 H 30	11 H 30	18 H 00
Palmarès	18 h 00		Vers 19 h 15
SECTEUR	LA JONCTION	LA JONCTION	LA JONCTION

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1		BASSIN DE LA JONCTION	46°59'34 " – 3°9'42"
Manche2		BASSIN DE LA JONCTION	X :46.950001 Y3.08333
Manche3		BASSIN DE LA JONCTION	46°59'34 " – 3°9'42"
Palmarès		BASSIN DE LA JONCTION	46°59'34 " – 3°9'42"

Grille de Tirage

X01	Y04	Z07		Y01	Z04	X07		Z01	X04	Y07
X02	Y10	Z04		Y02	Z10	X04		Z02	X10	Y04
X03	Z05	Y11		Y03	X05	Z11		Z03	Y05	X11
X04	Y09	Z12		Y04	Z09	X12		Z04	X09	Y12
X05	Z08	Y01		Y05	X08	Z01		Z05	Y08	X01
X06	Z02	Y10		Y06	X02	Z10		Z06	Y02	X10
X07	Y12	Z05		Y07	Z12	X05		Z07	X12	Y05
X08	Z11	Y03		Y08	X11	Z03		Z08	Y11	X03
X09	Z01	Y06		Y09	X01	Z06		Z09	Y01	X06
X10	Y07	Z02		Y10	Z07	X02		Z10	X07	Y02
X11	Y03	Z09		Y11	Z03	X09		Z11	X03	Y09
X12	Z06	Y08		Y12	X06	Z08		Z12	Y06	X08

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Philippe LAUMAIN	06.08.26.16.98	philippelaumain@orange.fr
Forfait	Angélique FAUCHER	06.12.34.18.38	angelfaucher@yahoo.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Attention aux pêcheurs à l'anglaise

Ne pas taper dans les bateaux avec les flotteurs ainsi que d'envoyer de l'amorce sur les bateaux

Tout compétiteur qui sera pris à un manquement à ses règles sera sanctionné d'un carton jaune

Au cas de récidive le compétiteur sera sanctionné d'un carton rouge et exclu de la manche

Restauration et hébergements

Buvette sur Place – Casse Crouste